

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC

Concertation
sur le projet
Novo Nordisk



**LES FICHES
DE SYNTHÈSE
DE LA CNDP**



Les fiches de synthèse de la CNDP

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC CONCERTATION SUR LE PROJET D'EXTENSION DE L'USINE PHARMACEUTIQUE NOVO NORDISK

1. LES ENSEIGNEMENTS CLEFS DE LA CONCERTATION

La concertation préalable sur le projet d'extension de l'usine pharmaceutique Novo Nordisk à Chartres s'est déroulée du 18 avril 2024 au 06 juin 2024.

Ce projet a pour objectif de renforcer les capacités de production de traitements du diabète ou de l'obésité, et notamment de cartouches et de flacons d'insuline ainsi que de stylos injecteurs préremplis. Plus concrètement il s'agit de la construction de plusieurs bâtiments de production, l'extension d'un bâtiment existant et la création de services annexes (parking, bureaux, cantine).

Il s'est agi d'une procédure atypique à plus d'un titre, en raison d'une part de la nature même de l'activité industrielle et de l'importance du projet, peu communes dans le débat public, et d'autre part de la brièveté de la procédure d'information et de participation du public, consécutive à une adaptation fine des exigences de la concertation à la conduite d'un projet en cours.

Deux caractéristiques majeures du projet auraient d'autre part pu limiter, voire empêcher, la tenue d'un dialogue véritable entre le maître d'ouvrage et les publics : l'ancrage profond et ancien de l'entreprise dans le territoire et la rigueur de l'organisation même de l'entreprise.

- Novo Nordisk ("Novo" pour les habitants, marque d'une certaine familiarité), implanté à Chartres depuis une soixantaine d'années, a installé et développé des relations étroites avec les acteurs politiques et économiques du territoire chartrain. C'est par exemple le premier employeur privé de l'agglomération. Ces relations publiques et institutionnelles sont anciennes, fortes et constantes et d'aucuns auraient pu considérer que le dispositif de concertation réglementaire n'apporterait rien qui ne soit déjà connu ;
- Tant dans la précision de son processus de production que de la conduite de son projet immobilier et industriel l'entreprise laissait peu de place à l'improvisation, à l'ouverture, à l'indispensable "lâcher prise".

Le projet présentait ainsi apparemment peu d'aspérités, c'est-à-dire aussi - par conséquence - une absence de marges de manœuvre et d'offre de participation pour le public.

Après une période d'acclimatation, Novo Nordisk a su rapidement quitter une posture de maître d'ouvrage contraint et réticent pour celle d'acteur disponible et engagé, tant vis-à-vis des publics externes que des collaborateurs de l'entreprise. Les uns et les autres, après une période d'étonnement au regard d'une procédure peu familière, ont salué un processus de concertation permettant - sous le regard de garants neutres et indépendants - de comprendre, de questionner, de commenter et de proposer.

L'opportunité du projet n'a pas été questionnée durant la concertation mais au contraire souvent abordée sous forme de soutien explicite. Les arguments du dynamisme économique et du développement local ont été mis en avant pour justifier cette forte adhésion.

Trois thématiques majeures (hormis les impacts du projet sur le fonctionnement interne de l'entreprise, largement abordés par les salariés) illustrent particulièrement ces échanges (thématiques développées de façon détaillée ci-après) :

- l'eau (besoins, consommation, rejets...), qui renvoie à des enjeux plus généraux sur l'ensemble du territoire chartrain et la Beauce ;
- l'emploi, la formation et le recrutement, dans un bassin d'emploi en tension, avec la crainte d'une concurrence inégale entre employeurs ;
- la circulation et les transports : les effets de la fermeture de la rue Edmond Poillot ont notamment été discutés, tant du point de vue des riverains que pour le trafic au sein de l'ensemble de l'agglomération.

La garante et les garants considèrent positivement cette procédure qui aura été utile à l'ensemble de la communauté chartraine, acteurs comme grand public, aussi bien qu'à la réflexion de l'entreprise dans la définition de son projet.



2. LES PRINCIPALES DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DES GARANT.E.S

Le tableau ci-dessous présente les principales demandes de précisions et recommandations que les garante et garants formulent à la fin de la concertation préalable. Le responsable du projet, lorsqu'il va publier sa réponse à ce bilan avec les enseignements de la concertation, est invité à répondre à ces différents points.

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations

Suite(s) à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse
1. En lien avec Chartres Agglomération, au vu de l'étude de trafic attendue et du déclassement de la rue Poillot, préciser les évolutions prévisibles des conditions de trafic tant pour le trafic VL que pour le trafic PL
2. En lien avec Chartres Agglomération et la société des eaux de Chartres, préciser les quantités d'eau en jeu : chiffres de la production et de la consommation moyenne de l'agglomération et des besoins actuels et prévus de Novo Nordisk
Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participants.
1. Continuer à faire vivre le site Internet de la concertation et s'en servir pour informer le public sur l'avancement du projet
2. Organiser une réunion de restitution au public une fois que les éléments complémentaires demandés auront été obtenus